

## **L** E DOPAGE A TOUTES LES SAUCES

**J** amais, on a autant parlé ou écrit ces derniers temps sur le dopage.

Le hasard a fait que Yannick NOAH a déclenché une sacrée tempête d'abord en suspectant la réussite des sportifs espagnols (sans y apporter aucune preuve) et surtout en suggérant qu'il serait bon de légaliser le dopage.

En un mot, selon Yannick NOAH, que tout sportif de haut niveau ou pas, trempe son nez dans la marmite et utilise le bon produit.

Yannick NOAH a peut-être et sûrement abusé de ces produits interdits quand il était joueur de tennis mais de là, à vouloir en faire un exemple, il y a un pas que nous ne franchirons pas. Dans un précédent article, nous avons évoqué le cas de ce footballeur américain d'Amiens, fils d'un éminent professeur de médecine, qui est allé tenter l'aventure aux Etats-Unis et a sûrement mis son nez dans la marmite.

Il est revenu à Amiens avec un cancer et il est mort.

Il y a aussi le cas de ces footballeurs algériens qui, dans les années 90, ont sûrement pris des produits

interdits. Ils avaient un médecin... russe. Un quart de siècle plus tard, on constate que plusieurs joueurs sont papas d'enfants handicapés.

En Picardie, nous nous rappelons le cas de ce lutteur M.MARX qui fut conseiller technique régional et qui reconnut qu'il s'était dopé.

Son corps n'avait pas résisté si bien que ce sportif est devenu un vieillard avant l'heure.

Le dopage, c'est d'abord le terrain. Mais il y a aussi la suite, c'est-à-dire les décisions prises par les commissions de discipline. Et parfois, on se demande si notre pays tourne bien rond surtout s'il y a un vice de forme.

**E**xemple le cas Jeannie LONGO qui vient d'être blanchie par la commission de discipline de la Fédération française de cyclisme. Celle-ci lui reprochait trois manquements aux exigences de localisation de justice. Trois fois, le médecin préleveur avait trouvé porte close. En un mot, Jeannie LONGO s'était défilée.

La commission de discipline de la FFC a pris en compte les déclarations des avocats de la championne olympique de cyclisme.

En un mot, que Jeannie LONGO ne figurait plus sur la liste des sportifs de haut niveau et que par conséquent, elle n'était pas concernée par ces contrôles anti-dopage.

**N**ormal, après tout puisque Jeannie a 52 ans. Mais si

effectivement, elle a 52 ans, si elle ne souhaite pas figurer sur la liste des sportifs de haut niveau, pourquoi alors espérer aller aux Jeux Olympiques de Londres ?

Confortée par la commission de discipline de la FFC, Jeannie LONGO a même décidé d'attaquer en justice au pénal l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage). Culottée quand même Jeannie alors que son mari est poursuivi pour avoir acheté de l'EPO. Le dopage c'est encore Alberto CONTADOR, RICCO mais aussi le club de football de Naples. Le dopage, c'est un feuilleton quotidien.

*Lionel HERBET*